

MILANGES BELLETTIQUES

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES

Vol. XII.

Montreal, Mardi, 24 Avril 1849.

No. 64.

NOUVELLES D'OUTRE-MER.

LES SOCIALISTES ET L'ARMÉE.—Voici l'appel qu'adresse à nos braves et fidèles soldats le journal de M. Proudhon le Peuple :

« Soldats, c'est à vous que nous faisons appel. Les éternels ennemis de la liberté, ces hommes qui de tout temps ont bu comme l'eau le sang du peuple, et qui maintenant lui lient les bras, de peur qu'il ne travaille, et que par le travail il ne s'affranchisse et qu'il vive ; ces organisateurs du privilège ne comptent plus que sur vous pour maintenir leur odieuse domination. Le fer et le bronze, disent-ils, ne raisonnaient pas ! C'est à vous invincibles armes qu'ils ont recours pour étouffer la plainte du bourgeois, le râle de l'ouvrier agonisant. Soldats, « avant que vous nous serviez de bourreaux, » nous avons voulu « vous prendre pour juges. » Vous entendrez notre cause ; car nous y sommes décidés : nous nous laisserons tomber de faim et de fièvre le long des rues, sur les quais et les places publiques, à la porte de vos casernes, plutôt que de nous armer contre vous, contre nos frères. Le prêtre a été pour nous sans miséricorde ; le juge sans équité ; le pouvoir nous fait la chasse comme à des brigands et à des bêtes fauves. La science... ah ! la science !... Elle nous dit, en hochant la tête, de nous en aller ; que nous sommes de trop sur la terre ; elle nous condamne à mourir. La pitié, la justice et l'amour se sont éteints aux cœurs de nos maîtres ; peut-être nous les retrouverons à la pointe de vos baïonnettes ! Ecoutez-nous donc, soldats ! » Hélas ! Hélas !

FÉNELON.—Il vient de paraître, à Douai, un mémoire de Fénelon, resté inconnu jusqu'à ce jour, et publié par les soins du savant bibliothécaire de cette ville. Le manuscrit autographe de l'illustre prélat est ignoré et caché dans une masse de vieux papiers déposés au musée de Douai, lorsqu'il fut découvert par M. Duthilleul, qui vient de le faire imprimer. Dans ce mémoire, qui paraît être des dernières années du dix-septième siècle, Fénelon combat l'avis émis par les États du Hainaut, de refuser aux habitants de province alors sous la domination espagnole, l'autorisation de venir faire leurs études théologiques en France au séminaire de Cambrai.

DIOCÈSE DE PARIS.—Par arrêté du 2 mars, le ministre de l'Instruction publique et des cultes a nommé, sur la présentation de Mgr. l'Archevêque de Paris, M. l'abbé Gerbet, professeur à la Faculté de théologie de Paris, en remplacement de M. l'abbé Oœur, promu à l'évêché de Troyes.

RÉPUBLIQUE SOCIALE.—A la suite du vote du premier paragraphe de la loi qui prononce l'interdiction des clubs, et de la tentative de parole de Joue de Paume, que je vous ai racontée, dix des représentants les plus avancés de la Montagne ont tenu, dit-on, un conciliabule, pour aviser aux nécessités de la situation. Cette réunion, qui avait pris le titre de « Conseil des Dix », a arrêté un plan de résistance, qui a été exposé le lendemain dans le Peuple, avec la signature de tous les rédacteurs de ce journal. Après avoir posé en principe et en grosses lettres que LA CONSTITUTION EST VAINCUE, que par conséquent, les citoyens sont déliés de leur serment, et placés dans le cas de résistance légale, le manifeste proposé aux socialistes d'ouvrir un club le jour même où sera proclamée la loi qui les supprime, et de se faire chasser par la force sans loi opposer de résistance. « Parce que le peuple fait aujourd'hui de la grande politique ; il ne se bat plus. » L'attentat consommé, les citoyens devront adopter les moyens suivants de résistance légale : refus de l'impôt, refus du service militaire ; refus d'obéissance à toutes les lois, ordonnances, nominations d'huissiers, à tous jugements de tribunaux. Personne ne devra plus rien à personne. Il n'y aura plus ni recours, ni gardes municipaux, ni officiers, ni généraux, à qui l'on doive obéissance. Quel séduisant tableau ! quelle goguette démocratique et socialiste !

APPEL AUX HONNÊTES GENS.—M. Louis Blanc vient de faire paraître une brochure sous ce titre. Au moment où il refuse de comparaître devant la justice, il veut encore rappeler sur lui l'attention. Loin de ses contradicteurs, il ne se défend pas, il accuse. Cet écrit n'a ni le caractère de l'histoire ni l'actualité de la politique. Il est présenté par son auteur comme une réclame ; il tombe sans écho comme une redite.

VARIANTES.—Il y a trois espèces de républicains en France : Les premiers veulent qu'on importe la République, les seconds demandent qu'on la supporte, les troisièmes désirent qu'on la déporte.

UN ENFANT TERRIBLE.—Le 24 février, une maman promenait ses deux enfants sur le boulevard :—Dis donc, mère, s'écrie l'un d'eux, pourquoi donc que tous les gardes nationaux ont des fleurs jaunes et noires à leur boutonnière ?—Tu ne sais donc pas, répondit le frère aîné, que ce sont des immortelles, des fleurs de deuil, et qu'on porte cela parce qu'il y a un an que la République a été inventée.

L'OR.—Quoi ! tu pars pour la Californie ! demandait hier notre ami Jacques Arago à un jeune homme prêt à s'embarquer. —Oui, mon brave. —Que vas-tu faire là-bas ? —Chercher de l'or. —Sottise, on a trouvé le moyen d'en faire ici. Avec quel élément ? —Avec deux : l'or et l'or. —Plus que jamais, le jeune homme a juré de s'embarquer ; les calembours l'épouvaient.

LES CHAMPS ÉLISÉES.—Les ouvriers jardiniers sont occupés en ce moment à convertir en un véritable Eldorado le jardin présidentiel de l'Élysée-National. Cascades, bassins, on y a planté de beaux cygnes, allées pompées, massifs de lilas, statues, gazons, fleurs de toutes espèces, tout y est prodigué pour faire de ce beau jardin quelque chose qui réponde à son nom mythologique.

UN TRAIT.—Dernièrement, un clerc d'avoué montant dans une voiture de place trouva un portefeuille qui renfermait cinquante mille francs en billets de banque. Divers papiers, la souscription de plusieurs lettres décachées, lui

apprirent le nom et l'adresse du propriétaire de ce portefeuille. C'était un Anglais logé dans un des plus somptueux hôtels de la rue de Rivoli. Le jeune clerc, négligeant ses affaires, courut chez l'Anglais, qu'il trouva à table, dînant. —N'avez-vous pas perdu un portefeuille ? lui demanda-t-il. —Yes. —Qui renfermait cinquante mille francs ? —Yes. Voici le portefeuille et son contenu. —C'est bon ; mettez ça là, répondit flegmatiquement l'Anglais en montrant du geste par-dessus l'épaule un meuble placé derrière lui. Et il continua de manger avec le plus grand sang froid, sans témoigner ni surprise, ni satisfaction, ni reconnaissance, et sans même adresser un mot de remerciement à l'auteur de cette restitution.

UN CANARD.—On dit que l'artillerie des Sikhs, qui a fait tant de ravages parmi les troupes anglaises, a été organisée par des officiers français, qui la dirigent encore aujourd'hui. On assure que le cabinet anglais a présenté une note au Gouvernement de la République, pour demander qu'il refuse aux officiers français, pour l'avenir, l'autorisation de prendre du service dans les armées indiennes.

LES DÉMOCRAQUES.—On dit que les deux envoyés de la République romaine n'ont reçu qu'un accueil très réservé de la part des membres du corps diplomatique, après lesquels ils ont été admis à Paris.

LOUIS NAPOLEON.—Rompu à tous les exercices du corps, simple dans ses goûts, sobre dans ses habitudes, travaillant dix heures par jour s'il le faut, mais montant, pour se délasser, les chevaux les plus fougueux et les plus indomptables ; de la sagesse et de la modération dans les affaires, de l'audace dans le plaisir, du sang-froid dans le danger, tels sont, si nous en jugeons par ce qu'on voit et par ce qu'on dit, les qualités privées du président et les traits les plus saillants de son caractère.

UNE DÉFINITION.—À défaut de l'expérience, M. Ledro-Rolin s'est chargé de révéler à la France les procédés du grand art des révolutions, dans lequel ses amis et lui sont passés maîtres. Voici à cet égard les renseignements qu'il a bien voulu donner dans sa déposition devant la haute cour de Bourges : « Croyez-vous, a-t-il dit, que les révolutions se fassent en disant le mot pour lequel elles se font ? Non. On s'empara « de toutes les circonstances » qui peuvent ébranler l'opinion publique, et à l'aide « d'un tour de main » on renverse le gouvernement. La leçon mérite d'être étudiée, et probablement elle ne sera pas perdue.

UN AVEU.—Un témoin ayant raconté que la populace l'avait forcé à monter, malgré lui, à la tribune de l'Assemblée envahie, et à y parler au gré des envahisseurs, Blanqui a avoué qu'il avait eu à souffrir ces mauvais traitements qui étaient les épines de sa popularité, et il a ajouté : « C'est le malheur des mouvements irréguliers que l'on est souvent dominé par les passions populaires, qu'on voudrait dominer soi-même. » Ce sont là des paroles que nos tribuns ne sauraient trop méditer.

PHYSIQUE.—Recherches sur les relations qui peuvent exister entre la forme cristalline, la composition chimique et le sens du pouvoir rotatoire, par M. PASTEUR. — La chimie moderne a constaté deux phénomènes du plus haut intérêt, le phénomène de « l'isomorphisme » et le phénomène de « l'isométrie. » On appelle substances « isomorphes » les substances qui, présentant des compositions chimiques semblables, affectent des formes cristallines sinon absolument identiques, au moins d'une telle ressemblance extérieure, que l'on ne parvient à les distinguer que par la mesure très-précise de leurs angles ; et l'on donne le nom de substances isomères à celles qui, ayant une composition chimique identique, ont des propriétés chimiques différentes, par cela seul que leur arrangement moléculaire et leur disposition cristalline est différente. L'existence de ces deux phénomènes prouve jusqu'à l'évidence l'influence qu'exerce la forme des corps sur leurs propriétés chimiques. C'est cette influence qu'a voulu faire ressortir M. Pasteur dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences au mois de mai dernier, et sur lequel M. Biot a fait le rapport le plus favorable dans la séance du 23 octobre. Dans des expériences conduites avec la plus grande sagacité sur les tartrates et les paratartrates, M. Pasteur a vu et fait voir aux membres de la commission nommée par l'Académie, que des cristaux doués d'une dissymétrie en sens contraire faisaient dévier en sens contraire le plan de polarisation, et par conséquent jouissaient d'une force rotatoire contraire. Ces résultats étaient aussi importants à obtenir que difficiles et délicats à mettre en lumière, et la loi de l'isomorphisme n'avait pas trouvé jusqu'ici d'application plus ingénieuse. C'est ce qui a déterminé M. Biot à proposer à l'Académie de faire figurer le mémoire de M. Pasteur dans le Recueil des savants étrangers.

POLONGE.—Des troubles assez sérieux ont éclaté à Cracovie ; ils ont été rapidement comprimés, à ce qu'on assure.

NOTE ADRESSÉE AU CORPS DIPLOMATIQUE, au nom du souverain pontife, par le cardinal pro-secrétaire d'état, contre le projet de vente des chefs-d'œuvre du Vatican. Gaëte, le 27 février 1849.

Entre les excès prémédités, par le soi-disant gouvernement de Rome pour réduire l'État pontifical aux extrémités de la misère, après avoir épuisé toutes les caisses publiques, créé des dettes énormes, décrété des impôts écrasants, il faut compter le projet de traiter avec une maison de banque d'un emprunt considérable dont la garantie serait les monuments d'art qui se trouvent au Vatican. On sait que déjà un commissaire a été pour cela envoyé à Londres. Il n'est pas nécessaire de qualifier un pareil projet de spoliation nouvelle dont la monstruosité saute aux yeux sous quelque aspect qu'on le considère. Le Saint-Père, comme législateur souverain des États de l'Église, est obligé en conscience de les préserver, autant que cela dépend de lui, de toute dévastation ultérieure ; c'est pourquoi, bien que par ses précédentes déclarations publiques, en

date de Gaëte, ait été déclaré nul et sans valeur tout acte émané du soi-disant gouvernement de Rome, Sa Sainteté veut aujourd'hui qu'un nouvel avertissement soit donné à tous ceux qui, maintenant ou plus tard, se trouveraient dans l'occasion de traiter avec ce prétendu gouvernement, ou avec ses chargés de pouvoirs, de la propriété des objets d'art en question. Dans ce but, la volonté du Saint-Père est de porter à la connaissance de tous, chez toute nation, que les ventes ou constitutions d'hypothèques ou autres contrats de quelque nature que ce soit qui auraient pour objet les monuments susdits ou tous autres existant dans l'État pontifical, sont et seront entièrement nuls et de nulle valeur, et devront être considérés comme l'œuvre de gens, qui, par un brigandage public, ont usurpé les propriétés d'autrui. Conformément à cette déclaration souveraine, le sousigné Cardinal pro-secrétaire d'État, par exprès commandement de Sa Sainteté, en informe Votre Excellence et vous prie de vouloir bien en donner avec sollicitude communication à votre gouvernement, afin que la présente note ait la plus grande publicité. Le sousigné est heureux d'exprimer à Votre Excellence les sentiments de la considération la plus distinguée.

G. CARD. ANTONELLI.

DOCTRINES DÉMAGOGIQUES.—Nous avons déjà cité quelques fragments du journal rédigé par M. Heizen, en Suisse. En voici de nouveaux extraits que nous livrons à l'indignation de nos lecteurs, et dont ils apprécieront la portée en sachant que M. Heizen a formé un comité central radical, créé pour étendre sur l'Europe entière l'action des révolutionnaires : « Le noble Alfieri, que personne assurément n'appellera un buveur de sang, range le meurtre des princes entrepris ou exécuté par des motifs purs et généreux, au nombre des plus grands exploits de l'histoire du monde. Le meurtre de l'empereur allemand ferait un trou dans le registre des espérances des réactionnaires. Les victimes de Vienne, de Bade, de Francfort, de Naples, de Messine montrent que le mot de grâce est une trahison à l'égard de la liberté, que c'est un suicide. C'est pourquoi, soyez prudents ; mais que cette prudence même vienne à commander le combat derrière des barricades ou dans une salle du trône, qu'elle le commande avec du canon ou à l'aide des poignards, alors, POINT DE GRACE ! »

FAUCON.—On lit dans l'Observateur : « La loi sur l'instruction reçut son accomplissement. Une mère de famille qui avait à cœur de donner à ses petits enfants les premiers éléments de l'éducation, était devenue leur institutrice. L'amorité en eut vent. On lui députa un inspecteur qui lui dit : Vos enfants ont passé l'âge requis pour être envoyés aux écoles, pourquoi n'y paraissent-ils pas ? C'est moi qui les instruis, répartit la mère. — La loi vous le défend. Avez-vous un brevet ? Non, Monsieur, j'ignorais qu'il en fallait un pour apprendre l'ABC. — La loi le veut (article 255). — Mères de famille, allez chercher des brevets pour apprendre à lire à vos enfants. Ainsi le vent la liberté ! »

PRUSSE.—La commune catholique de Brandebourg aspira à se donner une Église pour y célébrer les saints mystères plus digne que cela ne peut se faire dans la simple chapelle qui ici sert de chapelle. Il ne paraît pas jusqu'ici que le gouvernement prussien ait jugé à propos de venir au secours des citoyens catholiques de son ancienne capitale. Dans leur détresse, ils en ont appelé à la charité des Evêques qui ne leur ferai pas défaut. Déjà l'Archevêque de Cologne a autorisé une quête en leur faveur dans toutes les églises de son diocèse, et son exemple sera certainement suivi par les trois Evêques ses suffragans. Anciennement il aurait fallu, pour un pareil appel à la charité des fidèles, une autorisation spéciale du ministre des cultes ; aujourd'hui il a pu se faire en pleine indépendance du gouvernement. C'est là un des premiers fruits du concile de Wurzburg.

BAVIÈRE.—Le synode protestant d'Innsbruck a ouvert ses travaux en nommant une commission chargée d'examiner la question : Si l'Église protestante de Bavière devait ou non continuer à être directement gouvernée par l'État. Le 9 février, cette commission a fait à l'Assemblée son rapport, auquel il résulte, que tout en conservant au roi son droit de suprême, en sa qualité de suprême évêque, l'Église protestante ne voulait plus dépendre ni du ministère de l'intérieur, ni des ministères des cultes. La commission du synode proposa de fonder en son sein les deux systèmes, le consistorial et synodal, en donnant à l'Église protestante un synode, élu pour quatre années, et qui exercerait le pouvoir législatif et un consistoire suprême auquel serait dévolu, le pouvoir exécutif administratif, avec la clause de responsabilité, non envers le gouvernement temporel, mais envers le synode. Le consistoire déléguerait un de ses membres pour assister aux délibérations du synode, avec voix consultative et non délibérative ; mais il serait l'organe officiel du consistoire pour porter au synode les propositions dont le consistoire jugerait à propos de prendre l'initiative. C'est comme on le voit, un système complet de représentation constitutionnelle ecclésiastique, qui voudrait prendre place à côté du système constitutionnel politique. Le synode figurerait une Assemblée nationale, le consistoire serait réduit à la condition d'un ministère responsable, et le roi remplirait le rôle purement passif d'un *Supremus Episcopus*, pour la forme, mais sans autorité réelle, encore moins souveraine.

NOUVELLES DE GAËTE.—Une lettre adressée au « Constitutionnel Romano » contient les lignes suivantes : « J'ai baisé le pied sacré du Saint-Père. Pie IX est plus saint que jamais. Il ne se fait aucune illusion ; il voit tout, et distingue tout. Il voit que les souverains, même non catholiques, le considèrent comme le plus éminent, comme le seul véritable représentant du principe de l'ordre. C'est un magnifique sujet de consolation pour l'Église au milieu de tant de désordres et de tant de bouleversements. Le Saint-Père porte en lui le calme du ciel, la paix du Paradis. Rien ne le trouble et ne le détourne de sa route ; la justice et la charité seules régissent en lui. Il s'est doucement et sans bruit frappé par les excès sacrilèges et le honneur rouge attaché à

la croix, et les blasphèmes contre Dieu, contre la très-sainte Vierge, lui ont fait verser des larmes. Sa santé est toujours excellente ; ainsi que le dit un noble cœur, il respire la virginité de saint Jean, et Dieu a renouvelé sa jeunesse, selon l'expression de nos saintes écritures. — Quel touchant spectacle ça été pour nous de voir le Saint-Père déposer les rendres sur le front du roi et des princes, le jour où l'Église inaugure le temps de la pénitence ! Et combien faudrait-il pas verser de ces cendres sacrées sur le front et sur la société pour faire oublier à Dieu tant de malheurs ! »

CHARLES ALBERT.—On cite de lui ces paroles : « Je ne fais pas la guerre, le Piémont tombe dans la République, l'anarchie et la misère. Si j'ai recours aux armes, l'Autriche me jette à bas. Mieux vaut cette solution ! »

ABDIICATION.—Il est grandement question de la prochaine abdication du roi de Sardaigne, Frédéric-Auguste, en faveur de son frère, le duc Jean, héritier présomptif du trône. Le roi Frédéric-Auguste, né le 13 mai 1797, et par conséquent âgé de cinquante-deux ans, est monté sur le trône de Sardaigne le 6 juin 1836.

UN BRUIT.—Un envoyé extraordinaire de l'Angleterre vient de traverser Paris, pour se rendre à Marseille. Il va, dit-on, demander au vice-roi d'Égypte l'autorisation de faire passer par ce pays les renforts que doit amener avec lui l'amiral Napier, le nouveau gouverneur des Indes.

NOUVELLES D'AMÉRIQUE.

LE SECRET D'UNE RESTITUTION.—Il paraît que l'on avait eu tort d'attribuer à la police la découverte des joyaux du gouvernement volés l'année dernière. C'est à Jim Webb que l'on est redevable d'avoir recouvré les objets dont nous parlons il y a quelques jours. Remis en liberté sur parole par les autorités de Washington, il revint à New-York, et deux jours après, il tenait sa promesse en faisant arrêter les frères Jones, chez lesquels se trouvaient cachés la plupart des bijoux soustraits. Le journal qui révèle ces détails ajoute que cette importante découverte fut célébrée par un grand dîner auquel assistait Webb lui-même, à côté de plusieurs personnalités judiciaires de la ville. Les Jones ont d'ailleurs été remis en liberté, car leur rôle s'est borné à servir d'instruments à la restitution. Quant aux auteurs du vol, on croit que Jim Webb en a découvert un grand nombre, mais il est probable que, si toute cette histoire est vraie, ils auront en soin de stipuler leur impunité dans l'étranger, car, nous le savons, ils ont conclu, pour ainsi dire, d'avance, une transaction avec le gouvernement. *Courrier des E. U.*

L'IMMIGRATION A NEW-YORK.—A en juger par les trois mois qui viennent de s'écouler, l'année 1849 nous prépare une immigration infiniment plus considérable que toutes celles qui l'ont précédée. Malgré la rigueur de la saison, il est arrivé, depuis le 1er janvier, 26,716 passagers, c'est-à-dire 11,380 de plus que pendant la période correspondante de 1848. C'est donc un accroissement de 75 p. 100 environ pour le trimestre considéré, en général, comme le mois important. *Idem.*

UNE BALEINE FURVOYÉE.—Vendredi dernier, dit le *News de New-York*, une baleine longue d'environ vingt pieds, est venue s'échouer à Collington's Cove, et n'a pu, malgré de prodigieux efforts, se remettre à flot. Plusieurs autres de bœuf, attelées au monstre marin, l'ont traîné à quelque distance dans les terres, et l'on s'occupe de le dépecer. On espère que cette baleine donnera de cinq à six barils d'huile. *Idem.*

ÉTAT DE NEW-YORK.—La législature d'État s'est réunie mercredi après une session de trois mois et dix jours, dans le cours de laquelle elle a voté 431 actes. Un journal fait remarquer à cette occasion que toutes les sessions législatives d'Albany finissent le centième jour avec une religieuse exactitude. La raison en est bien simple : la Constitution alloue une indemnité aux membres des deux chambres durant les cent premiers jours, mais ce terme passé, ils sont tenus de servir gratuitement l'État aussi longtemps qu'ils continueront à siéger. Or, pour être législateur on ne cesse pas de savoir calculer. *Idem.*

MEXIQUE.—On signale, dans l'Yucatan, une recrudescence des hostilités indiennes, et les journaux de la capitale accusent les anglais du Honduras d'encourager les désordres qui ensanglantent cette malheureuse province. — Le retour de Santa-Anna continue d'ailleurs à préoccuper les esprits. On semble signaler l'empereur comme le quartier-général de son parti. Et de fait, le *Noticioso* de cette ville exprime hautement ses vœux pour la prochaine rentrée du généralissime, tout en protestant contre toute tentative révolutionnaire. *Idem.*

BRESIL.—S'il faut en croire les récits que nous avons sous les yeux, le Brésil se trouvait, à la date du 15 février, dans une situation critique, sous plus d'un rapport. Sans parler des troubles de Pernambuco, qui n'étaient pas encore terminés, on s'attendait à voir éclater à Bahia une insurrection républicaine ; déjà même les autorités avaient pris leurs mesures dans cette prévision. Un mouvement dans ce sens avait eu lieu quelques jours auparavant dans une ville voisine, et avait dû être comprimé par la force. D'un autre côté, on écrit de Rio Janeiro, le 11 février : « Avant-hier soir, le bruit courait ici que les Buenos-Ayriens étaient entrés, la veille, dans la ville de Rio Grande, où ils avaient commis les excès les plus révoltants. Des vols ont eu lieu parmi la classe riche ; des magasins et des maisons ont été pillés et incendiés. Le nombre des victimes n'est pas bien connu, mais on le porte à plus de trois cents hommes et femmes et enfants, dont la majeure partie appartenait aux plus hautes classes de la société. » *Idem.*

UN CHAT DANS UNE POSITION DÉLICATE.—Il y a quelques jours, une souris perverse a joué à certain Raminagrobis de notre connaissance un tour vraiment abominable. Le malin en question est des plus vigilants, et il avait attrapé son raton en flagrant délit de malfaçon. Il le tenait délicatement enroulé dans ses dents, lorsque